

METTRE EN PLACE LE SAVOIR ROULER À VÉLO

2024 - 2025



METTRE EN PLACE LE SAVOIR ROULER DANS SON ÉCOLE - CM2

Le dispositif « **Savoir Rouler à Vélo** » promu par l'Etat, en lien avec l'Éducation nationale permet le développement de la pratique du vélo en toute sécurité pour l'entrée au collège.

Le programme consiste en 10 heures minimum de pratique avec une validation de blocs de compétence définis. Les objectifs pour les élèves sont les suivants :

- Devenir autonome à vélo
- Pratiquer quotidiennement une activité physique
- Se déplacer de manière écologique et économique

Dans ce cadre, Grand Chambéry a mobilisé des financements issus de sa politique mobilité et du programme de l'Etat « Génération Vélo » pour poursuivre la mise en place du Savoir Rouler auprès de classes de CM2 sur l'année scolaire 2024-2025.

Les publics ciblés sont les élèves de CM2. Toutefois, pour les classes à niveaux multiples, les élèves de CE2 et CM1 pourront participer au programme.

COMMENT PARTICIPER AU PROGRAMME « SAVOIR ROULER À VÉLO » DU SERVICE SYNCHRO DE GRAND CHAMBÉRY ?

Pour participer au programme, les écoles devront transmettre une demande en remplissant le formulaire diffusé par mail (également en ligne le site synchro.grandchambery.fr).

Les inscriptions seront traitées au fur et à mesure pour les dossiers répondant aux critères attendus. Toutefois, il est à noter 4 périodes clés pour réceptionner les candidatures et ainsi programmer les cycles pour la période suivante : 30/06/24, 20/09/24, 20/12/24, 1/04/25.

Une information sera transmise aux écoles lorsque les crédits seront épuisés.

Contact et renseignements :

Samson Lobet – tel : 06 95 46 35 81

samson.lobet@velostation-chambery.fr





ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

Dans le cas de la réalisation de 2 ou 3 blocs SRAV, il sera proposé 6 interventions de 3h par classe réalisées par un éducateur vélo diplômé ou 5 interventions auprès des élèves et 1 intervention/formation auprès des enseignants.

Le modèle d'organisation des séances présenté ci-dessous pourra être adapté en fonction des besoins identifiés par les enseignants.

CONTENU DU "SAVOIR ROULER À VÉLO"

Les compétences à acquérir sont organisées en 3 blocs. A l'issue du bloc 3 une attestation de suivi du cycle SRAV sera délivrée pour chaque élève.

BLOC 1 : Savoir Pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner (2 à 5h minimum).

BLOC 2 : Savoir Circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route (3h minimum).

BLOC 3 : Savoir Rouler à Vélo : circuler en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'approprier les différents espaces de pratique (3h minimum).

L'accompagnement des établissements scolaires dans le cadre de cet appel à projet est proposé sur un cycle complet (blocs 1, 2 et 3), un cycle intermédiaire (blocs 2 et 3 ou 1 et 3) ou un cycle spécifique bloc 3, au choix des écoles.

MATERIEL

Les élèves emmèneront leur vélo pour la réalisation des séances. La Velostation, par le biais des intervenants, pourra mettre à disposition sur demande 4 vélos au maximum par séance et 4 casques. S'il manque davantage de vélo en état dans l'école, l'école en informera la Velostation dès que possible et avant la signature de la convention.

1

OPTION 1 : CYCLES BASÉS SUR LE BLOC 1, 2 ET 3

▪ BLOC 1 :

Séance 1 : vérification des vélos, comment régler son casque, vérification du niveau des élèves sur un parcours test et apprentissage des notions de base
Séance 2 : validation du bloc 1 sur un parcours reprenant les 11 fondamentaux du socle commun

▪ BLOC 2 :

Séance 3 : parcours de circulation avec apprentissage des différents points de code de la route essentiels au cycliste. Apprendre le partage d'informations en circulation
Séance 4 : validation du bloc 2 sur un parcours de circulation

▪ BLOC 3 :

Séance 5 : élaboration et découverte d'un circuit en circulation, avec explication des points de vigilance
Séance 6 : validation du bloc 3 avec mise en situation en circulation

2

OPTION 2. CYCLES BASÉS SUR LE BLOC 3 UNIQUEMENT

Séance 1 : vérification des acquis de bloc 1 et 2
Séance 2 : élaboration et découverte d'un circuit en circulation, avec explication des points de vigilance
Séance 3 : validation du bloc 3 avec mise en situation en circulation

3

OPTION 3. CYCLES BASÉS SUR LES BLOCS 2 ET 3 :

▪ BLOC 2 :

Séance 1 : vérification des acquis du bloc 1
Séance 2 : parcours de circulation avec apprentissages des différents points de code de la route essentiels au cycliste. Apprendre le partage d'informations en circulation
Séance 3 : validation du bloc 2 sur un parcours de circulation

▪ BLOC 3 :

Séance 4 : élaboration et découverte d'un circuit en circulation, avec explication des points de vigilance
Séance 5 : validation du bloc 3 avec mise en situation en circulation

RÔLE DE CHACUN

GRAND CHAMBÉRY :

Porte le programme sur le territoire

- Fait l'avance de la totalité des fonds, sollicite une subvention de 50 % auprès du programme de l'Etat « Génération Vélo » et mobilise des financements issus de sa politique mobilité à hauteur de 25 %
- Missionne la Velostation pour la gestion opérationnelle du programme
- Signe la convention tripartite entre l'établissement scolaire, Grand Chambéry et l'Agence Ecomobilité
- Centralise le reste à charge de tous les établissements et transmet les factures à chaque établissement scolaire

AGENCE ÉCOMOBILITÉ :

Anime le service Synchro jeunes et exploite la Velostation pour le compte de Grand Chambéry

- Coordonne l'ensemble des interventions pour les établissements scolaires et les intervenants, les planifie avec l'établissement scolaire
- S'assure de la signature des conventions tripartites
- Mobilise les éducateurs vélo (de la Velostation ou par le biais d'une sous-traitance avec un intervenant extérieur) ayant les diplômes requis
- Transmet à l'enseignant les attestations du SRAV pour chaque élève et se charge des démarches administratives sur les plateformes du SRAV et de Génération Vélo

ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

Met en œuvre le dispositif auprès des élèves

- Signe la convention tripartite
- Mobilise le reste à charge à financer
- S'engage à réaliser le bloc 3 dont une sortie sur route au minimum
- S'assure du nombre suffisant d'encadrants pour les sorties vélos
- S'assure du nombre suffisant de vélo et casque pour chaque séance, tel que mentionné dans la convention
- Organise les séances avec la Velostation: nombre, lieu, organisation, planning
- Informe le conseiller pédagogique EPS de sa circonscription du projet et fait la demande de session d'agrément à destination des parents d'élèves ou tout accompagnant bénévole des sorties
- Complète l'application «Sortiscol»
- Règle la facture à la collectivité

FINANCEMENT

Le coût total des cycles par classe s'élève à 1700€ HT pour les cycles complets ou 2 blocs (1 et 3 ou 2 et 3), il est de 1300€ HT pour le bloc 3.

Les structures non soumises à la TVA devront s'acquitter du coût TTC.

Le reste à charge de l'établissement, à hauteur de 25% du coût HT, est le suivant :

Pour les classes >14 élèves

Bloc 1, 2, 3 ; Bloc 2, 3 ; bloc 1, 3 : 425€HT / classe, soit 510€ TTC

Bloc 3 : 325€/classe, soit 390€ TTC

Pour les classes <14 élèves

Bloc 1, 2, 3 ; Bloc 2, 3 ; bloc 1, 3 : 300€HT / classe, soit 360€ TTC

Bloc 3 : 240€ / classe, soit 288€ TTC

Une facture sera établie par Grand Chambéry à l'établissement scolaire pour le règlement.

Une vigilance devra être portée sur l'organisation des sorties prévues pour le bloc 3, les financements de « Génération Vélo » étant alloués sous réserve de la réalisation du cycle prévu dont le bloc 3 sur une même année scolaire. L'engagement financier de Grand Chambéry étant conditionné à la subvention de Génération Vélo, l'école assumera une partie des frais engagés par Grand Chambéry soit 1000 € HT, 1200 € TTC en cas de non réalisation du bloc 3.

DURÉE ET PÉRIODE D'ÉLIGIBILITÉ

Le cycle complet devra se dérouler **sur une même année scolaire, jusqu'à la validation du bloc 3.**

Les cycles pourront être réalisés de Septembre 2024 à Juin 2025.

